



ASSUREUR DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS

La GMF au Salon Éducatéc-Éducatice 2009 accompagne les enseignants

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

Communiqué de presse :

La GMF au Salon Éducatéc-Éducatice 2009 accueille les enseignants sur son stand avec Parcs Nationaux de France (PNF)

Des Animations sur le stand GMF :

- ♦ Présentation des outils et actions GMF de Prévention des accidents
- ♦ Le Simulateur de conduite GMF et son module d'éco-conduite
- ♦ Présentation du contrat VIE PRO de la GMF pour l'assurance professionnelle des agents des services publics
- ♦ *En salle de conférence n° 3, Vendredi 20/11/2009 de 14h à 15h30 : Conférence "Les Parcs nationaux français : l'accueil des publics scolaires, naturellement"*

Qui sommes-nous ?

- ♦ Plaquette GMF et chiffres clés
- ♦ Présentation des Parcs Nationaux de France (PNF) en bref

Documents annexes :

- ♦ Édition spéciale "GMF & Vous", le magazine des sociétaires de la GMF : *"Enseignant, le goût d'innover"*
- ♦ *"La nature en partage", les parcs nationaux accessibles à tous avec la GMF : présentation des actions en cours de réalisation du partenariat PNF-GMF*
- ♦ Plaquette de présentation de PNF et des 9 Parcs nationaux



Communiqué de presse

Le 3 novembre 2009

La GMF au Salon Éducatéc-Éducatice accompagne les enseignants

La GMF accueillera les enseignants au Salon Éducatéc-Éducatice, le salon professionnel de l'Éducation, les 18, 19 & 20 novembre 2009, au Parc des Expositions à Paris, (Porte de Versailles – hall 7 – niveau 1 – stand H10).

Sur son stand, la GMF présentera divers **outils pédagogiques de prévention des accidents** :

- un **simulateur de conduite** (son partenaire S.U.R. - spécialiste de la conduite automobile – pilotera des exercices pratiques permettant de comprendre les techniques simples d'éco-conduite et d'acquérir quelques bons réflexes),
- des **CD ROM** « Atelier Interactif ASSR » pour les enseignants chargés de la formation des élèves aux règles de sécurité routière en vue de l'obtention des attestations scolaires de sécurité routière (ASSR, niveaux 1 & 2), "J'assure un max", destiné aux enseignants des classes primaires pour la prévention des risques d'accidents aux abords de l'école et dans le cadre d'activités extra-scolaires.
- des **guides pratiques** dont le contenu peut servir de base de dialogue avec les jeunes sur le respect des consignes de sécurité à l'école, sur la route et au domicile.

La GMF, assureur des agents des services publics en tant que particuliers, souhaite les accompagner et les protéger aussi face aux risques de leur vie professionnelle. C'est pourquoi elle vient de créer un **nouveau contrat d'assurance, VIE PRO**, qu'elle présentera sur son stand.

La GMF a invité Parcs Nationaux de France (PNF) à partager son stand. PNF y présentera les **outils pédagogiques des parcs**, ainsi qu'une **exposition photos** de ces territoires d'exception sur lesquels des "**espaces solidarité**" ont été aménagés par les deux partenaires pour offrir une meilleure accessibilité aux personnes handicapées, aux enfants, aux seniors et aux familles.

C'est en effet autour des idées de solidarité humaine et écologique que s'est construit le partenariat entre le Groupe GMF et Parcs Nationaux de France conclu en avril 2008, en cohérence avec les principes du développement durable. Principes qui sont au cœur de la démarche de la GMF, membre du Pacte des Nations Unies, tant dans sa gouvernance, que dans le cadre de son métier d'assureur.

Une conférence "Les Parcs nationaux français : l'accueil des publics scolaires, naturellement" aura lieu le vendredi 20 novembre 2009 de 14h à 15h30 – Salle de conférence n° 3. Elle permettra de découvrir les nombreuses initiatives d'accueil et d'accompagnement organisées par les parcs à l'attention des scolaires et des enseignants.

La GMF est l'un des tout premiers assureurs de particuliers en France, avec plus de 3,1 millions de clients et sociétaires et un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros.

Créée à l'origine par des fonctionnaires pour des fonctionnaires, la GMF continue à être l'assureur de référence de tous ceux qui sont au service du public et les accompagne aussi dans leur vie professionnelle (contrats "VIE PRO", "Multi garanties Vie Associative"...).

Tous les personnels de l'Éducation Nationale, ainsi que les professeurs stagiaires d'IUFM, peuvent bénéficier de la gamme complète de produits et de services de la GMF pour garantir leur vie privée (Assurance des biens et des personnes, assurance-vie, placements, assistance, protection juridique).

En outre, la GMF qui rejoint les professionnels de la l'Éducation Nationale dans leur quotidien professionnel, leur propose des services et des garanties spécifiques. À titre d'exemple, la convention signée dès 1997 avec le Ministère de l'Éducation Nationale sur la procédure d'indemnisation du fait d'actes de violence sur leurs véhicules, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Ancrée sur des valeurs de solidarité, la GMF accompagne également des projets associatifs, notamment en faveur des personnes handicapées.

Le respect et l'attention qu'elle porte à ses sociétaires s'incarnent dans sa signature de marque : "GMF, Assurément humain".



LES DIFFÉRENTES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA GMF

Au-delà de son rôle d'assureur, la GMF s'implique depuis bientôt 30 ans pour sensibiliser ses sociétaires et un large public à la prévention des accidents. Ses actions de prévention sont variées : guides, formations, réunions.

Des guides et supports interactifs pour les enfants et les jeunes

- ♦ Le CD Rom « Atelier Interactif ASSR » pour les enseignants chargés de la formation des élèves aux règles de sécurité routière en vue de l'obtention des attestations scolaires de sécurité routière (ASSR, niveaux 1 & 2).
- ♦ Le CD Rom "J'assure un max", destiné aux enseignants des classes primaires pour sensibiliser aux risques d'accidents aux abords de l'école et dans le cadre des activités extra-scolaires.
- ♦ Un guide B.S.R. pour tout savoir sur le Brevet de Sécurité Routière.
- ♦ Un dépliant - jeu test « Apprends les règles de la sécurité en t'amusant » destiné aux plus petits sur les dangers de la circulation.
- ♦ Une BD « manga » pour inciter les jeunes cyclomotoristes au respect des règles de la circulation en deux-roues.

Des guides pratiques, une mine de renseignements pour tous,

- ♦ Prévention des accidents sur route: « Dangers de la Route », « La Signalisation Routière », et « Dangers à Moto ».
- ♦ Prévention des accidents de la vie : "Premiers secours, les gestes simples à connaître": protéger, alerter et secourir.
- ♦ Prévention des accidents en mer : "Les Dangers de l'Eau", "Naviguer en toute sécurité" et "Tempête".

Des formations aux premiers secours et des stages de conduite automobile

- ♦ **Formation aux premiers secours**, en partenariat avec la **Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France**, organisées par un jeu concours (*Jeu Prévention GMF*) pour la 5^{ème} année consécutive. D'une durée de 10 heures en une ou plusieurs séances, elle est accessible à partir de 14 ans.
- ♦ **Stages post-permis "Expérience Plus"**, en lien avec le C.E.R. et S.U.R., spécialistes de la formation automobile, offerts à de jeunes conducteurs sociétaires ou déclarés sur un contrat auto à la GMF détenant leur permis de conduire depuis moins de 2 ans. Sur une journée alternant théorie et pratique.
- ♦ **Stages « Bien conduire à tout âge c'est possible ! »**, en lien avec S.U.R, proposés depuis 2006 dans certaines régions aux conducteurs de 60 ans et plus, sociétaires ou déclarés sur un contrat auto à la GMF. Sur une journée alternant théorie et pratique.

Des réunions d'information et d'animation organisées par la GMF dans les administrations et les entreprises publiques pour sensibiliser aux multiples risques de la route et responsabiliser les conducteurs. Tables-rondes, débats et ateliers sur la base d'un CD Rom interactif traitant de thèmes comme la vitesse, l'alcool au volant, les dangers liés à la prise de drogue ou de médicaments, le constat amiable...

Des stands de prévention des accidents, dans des Salons comme Educ@tice, Salon des Maires, Salon Infirmier...



SIMULATEUR DE CONDUITE GMF



Être un éco-conducteur, c'est utiliser son véhicule de manière optimale afin de réduire la consommation de carburant (jusqu'à 20%), les émissions de polluants, le stress et les accidents.

Pour cela, il est nécessaire de changer sa façon de conduire !

La conduite éco c'est notamment :

- Engager le rapport supérieur le plus rapidement possible.
- Conduire à bas régime.
- Anticiper le trafic et maintenir des distances de sécurité.
- Rouler à une vitesse constante en évitant les accélérations et freinages brusques.

Le simulateur permet d'avoir une idée immédiate de son niveau en tant qu'« éco-conducteur ».

Des exercices pratiques permettent de comprendre les techniques simples d'éco-conduite et d'acquérir quelques réflexes.

L'éco-conduite (encore appelée « conduite économique ») a pour objectif, d'optimiser l'efficacité des trajets en privilégiant l'entretien et une bonne utilisation du véhicule ainsi que l'efficacité énergétique par un comportement adapté.

Les conseils "éco" : ▪ Adopter une conduite souple, sans accélération brutale et anticiper au maximum pour éviter les freinages inutiles. ▪ Faire entretenir le moteur de son véhicule. ▪ Vérifier la pression des pneus. ▪ Ne pas charger inutilement son véhicule. ▪ Éviter la résistance au vent : fermer les vitres, enlever les galeries vides du toit, les portes-vélos... ▪ Limiter l'usage de la climatisation. ▪ Ne pas faire chauffer inutilement le moteur au démarrage. ▪ Rouler avec le rapport de vitesse le plus élevé possible. ▪ Emprunter les transports en commun, le vélo... pour les petits trajets. ▪ Opter pour une voiture propre en cas de remplacement de son véhicule.



Communiqué de presse

Nouveau : La GMF lance le contrat VIE PRO

Une assurance professionnelle pour les agents des services publics

Assureur des agents des services publics en tant que particuliers, la GMF lance VIE PRO, son nouveau contrat d'assurance créé pour les accompagner et les protéger aussi face aux risques de leur vie professionnelle.

Professeur mis en cause après la chute d'un élève dans la cour de récréation ou à la suite d'un accident lors d'une sortie scolaire, agent de la DDE gravement blessé au cours d'une intervention sur le réseau routier, contrôleur SNCF pris à partie violemment lors d'un contrôle de billet, pompiers caillassés par ceux qu'ils venaient secourir ...

*Parce que **ceux qui travaillent au service du public**, qu'ils soient enseignants, agents territoriaux, sapeurs-pompiers, personnels administratifs, agents de la SNCF, d'EDF, de la RATP ou de La Poste, se trouvent aujourd'hui **de plus en plus exposés** dans le cadre de leur mission de service public, la GMF crée VIE PRO.*

VIE PRO, un contrat pour ne plus être seul face aux risques du métier

- **VIE PRO** a été conçu **pour répondre aux besoins de couverture des agents des services publics**. Il optimise leur protection personnelle sans se substituer à la protection statutaire à laquelle ils ont droit de la part de l'État, de leur établissement ou de leur collectivité territoriale.
- Il regroupe **les garanties d'assurance essentielles** pour une protection professionnelle complète face aux risques bien réels encourus dans ces métiers (agressions, altercations, accidents, mises en cause...) et à leurs conséquences sur la vie professionnelle ou personnelle des agents : Information juridique par téléphone, **P**rotection juridique professionnelle, **G**arantie Secours-Agression, **P**restations d'assistance à domicile ou en mission professionnelle, **A**ssistance psychologique, **R**esponsabilité Civile (RC) personnelle, **G**arantie Accident et Maladie professionnels, **A**ide à la reconversion professionnelle.
- C'est un **contrat simple, sans franchise, qui prend effet immédiatement** (pas de délai de carence), au **tarif très attractif de 25 euros TTC par an**, disponible **dès le 2 novembre** en agence GMF, par téléphone au 0 820 801 861 (0,12 € TTC la minute, depuis un poste fixe) ou sur internet (www.gmf.fr).

"Avec VIE PRO, la GMF complète son offre pour être au plus près des besoins de ses sociétaires, besoins qui évoluent en fonction des réalités sociétales. Il y a ainsi aujourd'hui tout un ressenti du risque et un besoin de couverture de la vie professionnelle que nous avons cherché à approcher au plus près pour les agents des services publics". Patrice Forget, Directeur Général de la GMF.

CONTRAT "VIE PRO" GMF FICHE PRATIQUE

Avec VIE PRO, l'assuré soumis aux aléas de son métier d'agent des services publics peut compter sur la GMF pour

- lui fournir très rapidement tout **renseignement juridique** lié à l'exercice de son activité professionnelle via les Informations Juridiques par Téléphone
- prendre en charge **ses frais** (à hauteur de 600 euros) s'il se fait voler ses effets personnels ou ses clés lors d'une agression dans l'exercice de ses fonctions professionnelles
- lui proposer **l'Assistance psychologique** s'il subit un traumatisme du fait d'une agression, s'il est victime ou témoin d'un accident grave (accident de voyageur par exemple) ou s'il fait l'objet d'une procédure pénale (garde à vue, audition longue, etc) dans le cadre de sa mission de service public.
- lui fournir une **Aide à la reconversion professionnelle** s'il est victime d'un accident ou d'une maladie professionnels (suivi personnalisé par une assistante sociale et prise en charge d'un stage de reconversion professionnelle dans la limite de 500 euros).
- lui verser un **capital forfaitaire** (3000 euros en cas de maladie ou d'accident professionnels, 5000 euros en cas de décès, 3000 euros en cas de perte d'emploi pour une inaptitude physique liée à l'accident) qui, même s'il ne règle pas tous les problèmes, l'aidera dans ces moments difficiles.

Avec VIE PRO, l'assuré trouve des solutions adaptées aux difficultés rencontrées

- Voici **une enseignante du primaire**. Un de ses élèves fait une chute lors d'une bousculade dans l'escalier de l'école. Il est gravement blessé. L'enseignante, choquée par l'accident, craint les conséquences pour l'enfant et aussi pour elle-même.
La réponse VIE PRO : La GMF est à ses côtés pour prendre en charge son accompagnement juridique, financier et si besoin lui proposer une assistance psychologique.
- Voici **un chef d'établissement**. Son fils, scolarisé dans le même collège ou lycée, est, de ce fait, régulièrement insulté et chahuté par d'autres élèves. Un harcèlement qu'il est nécessaire de faire cesser.
La réponse VIE PRO : La GMF est à ses côtés pour exercer et prendre en charge un recours pénal pour violences volontaires, diffamation et injures publiques contre les auteurs identifiés de ce harcèlement.
- Voici **un agent des services techniques d'une mairie**. Alors qu'il fait des travaux dans des locaux municipaux, il est victime d'un accident grave nécessitant un arrêt de travail de plus de trois mois.
La réponse VIE PRO : la GMF est à ses côtés et lui verse un capital pour l'aider à faire face aux dépenses annexes liées à l'accident.
- Voici **un rédacteur territorial en charge des marchés publics**. Ayant accepté par erreur la remise d'une offre hors délai, il est placé en garde à vue puis mis en examen pour "délit de favoritisme".
La réponse VIE PRO : la GMF est à ses côtés et le défend dès les 1ères heures de garde à vue et prend en charge financièrement sa procédure pénale.
- Voici **un fonctionnaire de la DDE**. En intervention sur la voie publique, il est victime d'un accident corporel provoquant une inaptitude physique à l'exercice de son métier, entraînant une mise à la retraite d'office.
La réponse VIE PRO : En l'absence de reclassement possible, la GMF est à ses côtés et lui verse un capital pour l'aider à faire face aux diverses dépenses annexes à la suite de sa perte d'emploi ; elle lui fournit un suivi personnalisé par un service d'assistantes sociales pour l'aider dans ses démarches de reconversion professionnelle et participe financièrement à ses frais de stage de reconversion.
- Voici **un contrôleur de la SNCF** : alors qu'il contrôle son billet de train, une altercation a lieu avec l'un des voyageurs qui l'agresse ensuite physiquement. Sa hiérarchie choisit de ne pas donner de suite à l'incident, mais le contrôleur ne veut pas en rester là...
La réponse VIE PRO : la GMF est à ses côtés et prend en charge ses frais de justice pour engager les poursuites contre l'auteur identifié de l'agression.



Parcs Nationaux de France



Parcs Nationaux de France et les Parcs nationaux présents aux côtés de la GMF

C'est à l'invitation de la GMF, dans le cadre du partenariat "la Nature en partage", que Parcs Nationaux de France et les Parcs nationaux sont naturellement présents au salon Educaticice, sur un espace partagé (**Stand H10 – hall 7 – niveau 1**).

Autour de PNF, 5 Parcs seront représentés : le Parc national des Écrins, le Parc national de la Vanoise, le Parc national du Mercantour, le Parc national de Port-Cros et le Parc national des Cévennes. À découvrir : des territoires d'exception, ainsi que de nombreuses initiatives d'accueil et d'accompagnement sur le terrain organisées à l'attention des scolaires et des enseignants.

Conférence vendredi 20 novembre, de 14h à 15h30 – salle de conférence n° 3 :

"Les Parcs nationaux français : l'accueil des publics scolaires, naturellement".

Protéger les espaces naturels et en faire bénéficier le plus grand nombre, telle est la mission ambitieuse que les parcs nationaux se sont assignés dès leur création, il y a bientôt 50 ans. Des Écrins à la Vanoise, du Mercantour à Port-Cros, des Cévennes aux Pyrénées, de la Réunion à la Guadeloupe et à la Guyane, dans les Calanques en 2010, les équipes des parcs oeuvrent à une meilleure connaissance de ces territoires d'exception et de ceux qui les font vivre.

Cette conférence permettra une rencontre avec leurs représentants sur le thème de la pédagogie de l'environnement à destination des scolaires, ainsi que sur les axes d'intervention et les pratiques mises en oeuvre au sein des parcs nationaux.

Cette conférence sera animée par :

Le Parc national des Écrins – Claude DAUTREY, Responsable de la Communication

Le Parc national de la Vanoise - Guido MEEUS, Chargé de mission Éducation

Le Parc national de Port Cros – Magalie LACROIX, Chargée de mission Pédagogie – Éducation - Environnement

Le Parc national des Cévennes – Élisabeth GRANIER, Chargée de mission Éducation à l'environnement et au développement durable.

Contact Presse : Stephan Corporon ☎ 01 42 96 87 63 - stephan.corporon@parcnational.fr



Parcs Nationaux de France

Les Parcs Nationaux de France en quelques mots

Parcs Nationaux de France, nouvel établissement public créé par la loi du 14 avril 2006, a reçu les missions suivantes :

- ♦ Faire rayonner les parcs nationaux au niveau national et international, et constituer une plate forme d'échange de savoirs et des expériences.
(On compte à ce jour 9 parcs nationaux : 6 en métropole - Vanoise, Port-Cros, Pyrénées, Cévennes, Écrins, Mercantour - et 3 dans les départements d'Outre mer - Guadeloupe et le Parc amazonien de Guyane, le Parc national de la Réunion, tous deux créés en 2007).
- ♦ Créer du lien entre les parcs nationaux et renforcer leur culture commune.
- ♦ Représenter avec les établissements publics les parcs nationaux dans les instances nationales et internationales.
- ♦ Contribuer à la qualité de leur gestion.

Les parcs nationaux de France sont des points-clé pour la mise en place des Trame Verte Trame Bleue, issus du Grenelle de l'Environnement.

Les parcs nationaux sont les joyaux de la conservation de la nature. Ils jouent un rôle majeur en matière de protection des espaces naturels et de la biodiversité. Leur expertise en matière de recherche, leur expérience de terrain et la volonté de partager ces acquis et ces compétences ont conduit dès 1979 à la création d'une cellule inter parcs au sein de l'école d'agronomie de Montpellier, grâce au soutien du Ministère de l'Environnement et du Parc national des Cévennes. Ces liens forts noués avec la Ville de Montpellier, ses centres de recherche, ses grandes écoles et universités ont tout naturellement conduit à choisir Montpellier et le parc Agropolis pour implanter le siège de Parcs Nationaux de France, qui a été tout récemment inauguré le 14 mai 2009.

Contact PNF : château de la Valette, 1037 rue Jean-François Breton - 34090 Montpellier.
Tél : 04 67 52 55 23, www.parcsnationaux.fr

Les Parcs nationaux français : contacts

Parc national de la Vanoise

135, rue du Docteur-Julliand, 73007 Chambéry Cedex

Tél : 04 79 62 30 54, Fax : 04 79 96 37 18, E-mail : info@parcnational-vanoise.fr

Site : www.parcnational-vanoise.fr

Parc national de Port-Cros

Castel Sainte-Claire, 83418 Hyères Cedex.

Tél : 04 94 12 82 30, Fax : 04 94 12 82 31, E-mail : accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr

Site : www.portcrosparcnational.fr

Parc national des Pyrénées

Villa Fould 2 rue du IV septembre, BP736 65007 Tarbes

Tél : 05 62 54 16 40, Fax : 05 62 54 16 4, E-mail : pyrenees.parc.national@espaces-naturels.fr

Site : www.parc-pyrenees.com

Parc national des Cévennes

6 bis rue du Palais, 48400 Florac.

Tél : 04 66 49 53 01, Fax : 04 66 49 53 02, E-mail : info@cevennes-parcnational.fr

Site : www.cevennes-parcnational.fr

Parc national des Écrins

Domaine de Charance, 05000 Gap

Tél : 04 92 40 20 10, Fax : 04 92 52 38 34, E-mail : info@ecrins-parcnational.fr

Site : www.ecrins-parcnational.fr

Parc national du Mercantour

23, rue d'Italie, BP 1316, 06006 Nice cedex 01

Tél : 04 93 16 78 88, Fax : 04 93 88 79 05, E-mail :

Site : www.mercantour.eu

Parc national de la Guadeloupe

Habitation Beausoleil, Montéran, 97120 Saint-Claude

Tél : 05 90 80 86 00, Fax : 05 90 80 05 46, E-mail : parc.guadeloupe@guadeloupe-parcnational.fr

Site : www.guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de La Réunion

112 rue de Sainte-Marie, 97400 Saint-Denis

Tél : 02 62 90 11 35, Fax : 02 62 90 11 39, E-mail : contact@reunion-parcnational.fr

Site : www.reunion-parcnational.fr

Parc national de la Guyane

1, rue Lederson, 97354 Rémire-Montjoly.

Tél : 05 94 29 12 52, Fax : 05 94 29 26 58, E-mail : infos@guyane-parcnational.fr

Site : www.parc-guyane.gf

GIP des Calanques

Groupement d'Intérêt Public des Calanques, Parc d'Affaires Marseille Sud - Le Paradou Bât A4, 13 009 Marseille.

Tél : 04 91 72 65 73, Fax : 04 91 73 23 99, E-mail : gipcalanques@gipcalanques.fr

Site web : www.gipcalanques.fr

Contact Presse : Stephan Corporon ☎ 01 42 96 87 63 - stephan.corporon@parcnational.fr



Parcs Nationaux de France



"La nature en partage" **Les parcs nationaux accessibles à tous avec la GMF**

Faciliter l'accès à la nature aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors, partager ensemble la richesse de la faune, de la flore et l'émotion liée à la beauté de paysages préservés... Des parcs nationaux pour tous grâce à un accueil et des aménagements adaptés, telle est l'ambition du mécénat environnemental noué entre Parcs Nationaux de France - PNF, établissement public de l'État - et la GMF.

Placé sous le thème "la nature en partage", ce premier partenariat dédié à l'accessibilité est né d'une communauté de valeurs fondée sur la solidarité, inscrite depuis plus de 40 ans au cœur du concept même de parc national et portée par la GMF.

GMF – PNF, un partenariat assurément durable

Inscrit dans la durée, ce partenariat triennal 2008-2010 portant sur un montant annuel de 300 000 euros prend la forme d'une convention-cadre qui a été signée en avril 2008 en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'état chargée de l'écologie, par Patrice Forget, Directeur général délégué du groupe GMF et par Jean-Pierre Giran, Président du Conseil d'administration de PNF et Député du Var. Chaque année, cette convention est complétée par des conventions d'application signées par chaque parc national avec les directions régionales de la GMF.

Les actions en cours de réalisation :

- ◆ Parc national du Mercantour : aménagement du sentier du Lauzanier, inauguration au printemps 2010
- ◆ Parc national des Écrins : requalification et extension de la Maison du parc du Valgaudemar, inauguration été 2010
- ◆ Parc national des Cévennes : accessibilité pour tous à la Maison du parc au château de Florac, inauguration en septembre 2010
- ◆ Parc national de la Guadeloupe : aménagement d'un belvédère sur la route de la traversée au Morne à Louis
- ◆ Parc national de Port-Cros : étude préalable pour l'aménagement d'un fort et création d'un espace multimédia consacré à l'image sous marine

3 nouveaux projets ont été officiellement lancés au printemps 2009 :

- ◆ Parc national des Cévennes : aménagement du gîte d'Aire de Côte sur l'Aigoual
- ◆ Parc national des Pyrénées : requalification de la Maison du Parc de Cauterets
- ◆ Parc national de la Vanoise : outils d'interprétation du patrimoine naturel, passerelle pour fauteuils dans la Réserve naturelle de la Grande Sassièrre et aménagements extérieurs du refuge de l'Orgère

Contacts Presse :

GMF : Marie-Dominique Pilard ☎ 01 47 54 11 55 - mdpilard@gmf.fr - Site web : www.gmf.fr
PNF : Stephan Corporon ☎ 01 42 96 87 63 - stephan.corporon@parcnational.fr - Site web : www.parcsnationaux.fr